

220C2714
FR0010425595-FS0816

28 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CELECTIS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 juillet 2020, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA Etats-Unis 90071-1406) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 juillet 2020, le seuil de 10% du capital de la société CELECTIS et détenir 4 240 541 actions CELECTIS² représentant autant de droits de vote, soit 9,98% du capital et 8,84% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions CELECTIS sur le marché.

¹ The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par les fonds conseillés ou gérés par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGII).

² Dont 3 059 301 ADR CELECTIS.

³ Sur la base d'un capital composé de 42 486 133 actions représentant 47 950 762 droits de vote.